

Le Président Poutine a décidé d'accorder une période de jours non travaillés du 30 mars au 03 avril pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Afin de respecter cette décision, la continuité pédagogique à distance sera interrompue du 30 mars au 03 avril.

Pendant cette période, l'accès au lycée ne sera pas possible et le standard sera indisponible.